



Saint-Ybard Infos

Journal d'information communale

- Hiver 2023 -

N°69



Saint-Ybard Infos

Le mot du Maire

Chers Administrés,
Chers Amis,



Déjà une année écoulée avec son cortège de joies et de peines.

Nos territoires très ruraux vivent encore à l'abri des grands dérèglements de notre société, mais pour combien de temps ?

Toutefois nous n'échappons pas à l'effondrement de notre système médical. Dans ce domaine le secteur d'Uzerche est frappé plus que d'autres, du fait du manque de clairvoyance des élus et du corps médical depuis une vingtaine d'années.

Avec nos collègues de Saint-Martin-Sepert et Saint-Pardoux-Corbier nous essayons d'être un peu plus prévoyants en ce qui concerne l'avenir des communes. En effet, que sera la commune dans 10, 15, 20 ans si on ne la conforte pas ?

La Commune Nouvelle est un moyen de le faire et je suis toujours étonné qu'en Limousin cette formule ne rencontre pas davantage de succès.

Je pense toujours au propos que m'a tenu au Congrès des Maires, le mois dernier, la Sénatrice de l'Ile et Vilaine, Françoise Gatel, Présidente de la délégation aux collectivités territoriales au Sénat :

« J'ai dit à un Maire de mon département, tu veux que je te dise ce qui se passera si tu n'entres pas dans la Commune Nouvelle ? Dans 10 ans, tu seras tout seul devant ton monument aux morts et tu n'auras même plus d'argent pour payer la gerbe ! »

C'est un peu caricatural, mais c'est ce qui arrivera progressivement aux plus petites communes.

Nous allons donc nous engager dans ce chemin, certes difficile, mais tellement enthousiasmant et porteur d'avenir pour notre territoire très rural des trois saints.

Seule la Commune Nouvelle nous permettra d'avoir la marge de manœuvre financière pour pouvoir encore investir pour l'attractivité de notre territoire et le bien de notre population.

En ce qui concerne Saint-Ybard, plusieurs grands projets viennent de s'achever en 2023 : la rénovation énergétique du bâtiment Mairie-Ecole, une importante tranche de rénovation du réseau d'eau, la réalisation d'un lotissement de 14 lots, l'aménagement des locaux de la mairie pour accueillir l'espace France Services avec le recrutement d'une personne supplémentaire financée par les aides de l'Etat.

2024 doit voir se poursuivre les aménagements à proximité du lotissement, la finalisation du réaménagement de la Place de l'Eglise, la poursuite de la rénovation du réseau d'eau et un programme plus important sur la voirie. De quoi occuper votre Maire, son Conseil Municipal et ses employés municipaux !!

Il me reste à vous souhaiter à tous, une bonne santé, de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Avec mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

Bien à vous
Françoise



Saint-Ybard Infos

Informations municipales



Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur..

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.

connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.

connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

Cette année Saint-Ybard fait partie des communes qui doivent recenser leur population.

Ce recensement a lieu tous les 5 ans.

Cette année, c'est Marie qui sera votre agent recenseur.

Entre le 8 et le 12 janvier 2024, une lettre d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres afin de vous présenter les modalités du recensement.

Le recensement débute le 18 janvier : à partir de cette date, Marie remettra une notice internet pour ceux qui sont en mesure de répondre ainsi.

Avec ce document, vous pourrez renseigner les questionnaires en ligne avec les identifiants qui sont mentionnés sur celui-ci.

C'est simple et rapide !

Si vous ne souhaitez pas répondre par internet, Marie passera chez vous, et elle pourra vous accompagner pour remplir le questionnaire.

Enfin, Noémie reste disponible à l'espace France Services et par téléphone au 05.55.98.99.36 pour vous guider dans ce recensement.

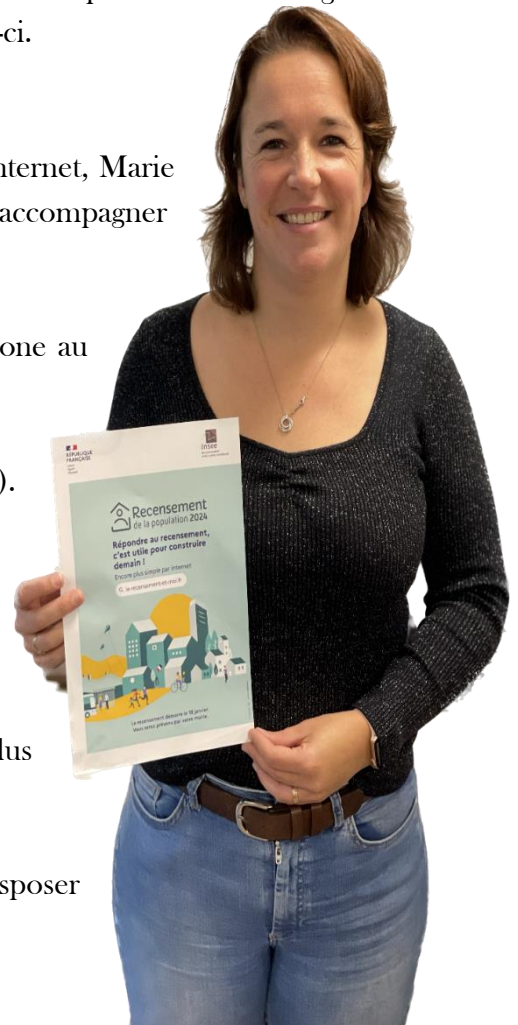
Le recensement doit être finalisé avant le 15 février 2024 (date impérative).

Il est **obligatoire**, c'est un devoir citoyen.

Il permet de savoir combien de personnes vivent en France. Il quantifie la population officielle de chaque commune.

Le nombre d'habitants détermine la participation de l'Etat à son budget. Plus la commune est peuplée, plus la dotation allouée est importante.

Répondre au questionnaire, c'est donner la possibilité à la commune de disposer de ressources financières nécessaires à son bon fonctionnement.





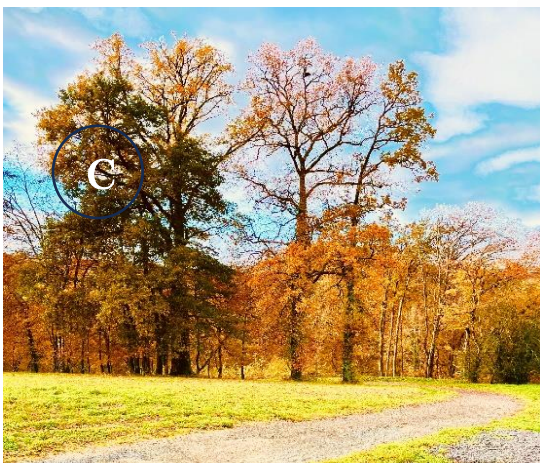
Saint-Ybard Infos

Le lotissement de Garaboef

Les travaux du lotissement Garaboef sont désormais terminés.

La viabilisation en eau, téléphone et électricité a été réalisée.

Les 14 lots sont dès à présent mis en vente.



La route de l'Étang vieux dessert le lotissement. Des paysages différents s'offrent de part et d'autre de celle-ci : vue sur le haut du village, le bourg, les ruines du château, l'étang et la magnifique campagne.

X : Les différents points de vue.

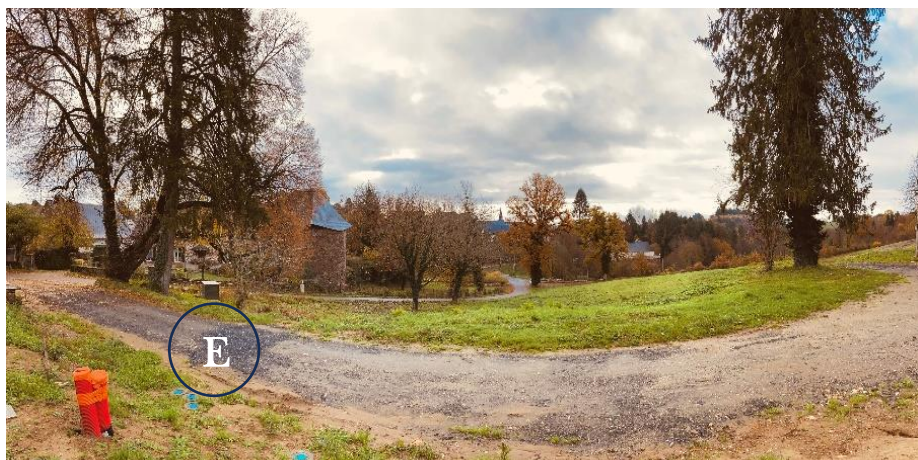


Saint-Ybard Infos

Le lotissement de Garaboeuf



Etang Garaboeuf



La superficie de chaque parcelle varie de 994 à 1450 m².

Le prix de chacun des lots est déterminé en fonction de sa taille et de sa topographie.

Il oscille entre 12€ et 18€ le m² TTC.

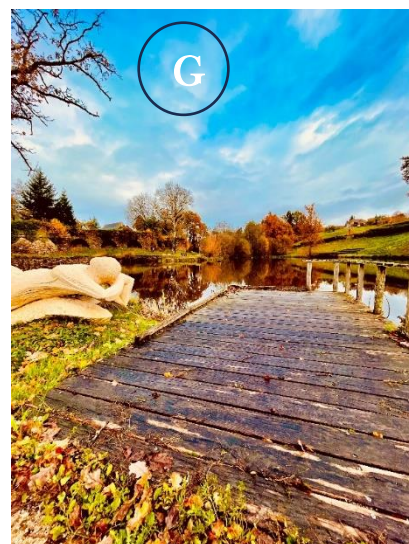


Dans ce cadre verdoyant, un parc paysager et un sentier piétonnier embelliront la vie des habitants.

Quel que soit l'emplacement choisi, avec des points de vue différents, calme et beauté, sont les maîtres mots de ce lieu bucolique situé dans le bourg dynamique.

A quelques kilomètres de l'autoroute, vous relierez Brive et Limoges en 37 minutes ainsi que Tulle en 40 minutes seulement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 05.55.98.99.36.





Saint-Ybard Infos

Travaux dans la commune

Les cascades de Bialet : un aménagement restauré

Ce site naturel aménagé est particulièrement prisé par la population résidente mais aussi par les touristes amateurs de nature et de randonnée.

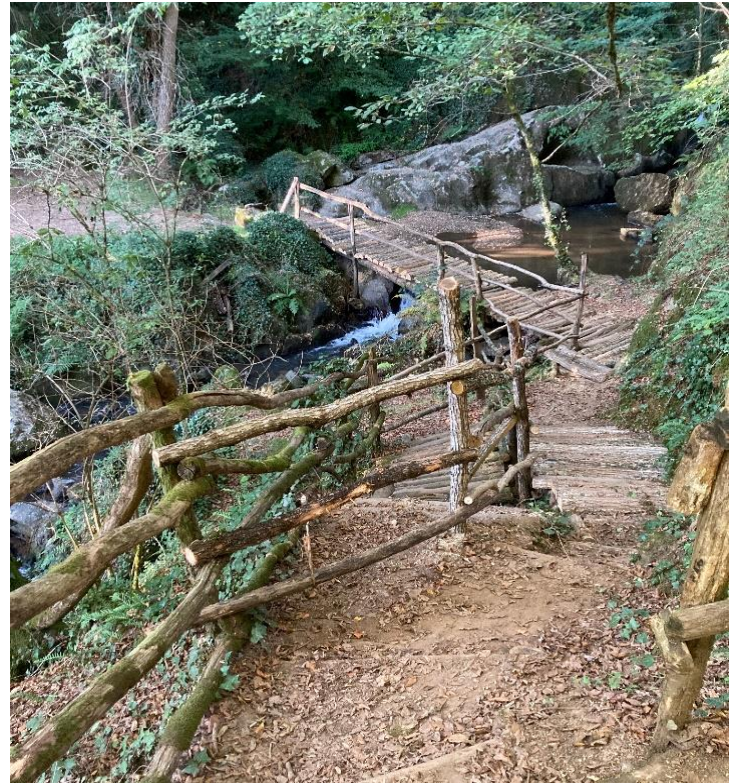
Il s'est avéré nécessaire de remplacer les aménagements usagés et dangereux.

La municipalité a fait appel à l'entreprise d'insertion Prox pour réaliser les travaux. Les matériaux naturels (acacia) présents à proximité du site ont été utilisés pour fabriquer : poteaux, rambardes et garde-corps.

Le cheminement même s'il reste sportif est facilité par un escalier et de solides passerelles dont l'ancrage dans le ruisseau a été réimplanté.

Ce site patrimonial est le départ de la randonnée des deux viaducs. En toute saison, vous pouvez y aller prendre un bol d'air !

Un grand merci à la famille Bouillaguet qui autorise l'accès au site gracieusement.



La place de l'église fait peau neuve !

Vous n'aurez pas manqué de constater que depuis quelques temps, la place de l'église a subi des modifications. Si pour l'instant le résultat final n'est pas encore perceptible, la végétalisation des terre-pleins qui quadrillent désormais l'espace devrait intervenir d'ici le début du printemps.

Les raisons de ce chantier sont multiples. La principale reste évidemment la gestion de notre ressource commune : l'eau. Les magnifiques potées fleuries estivales présentes jusqu'alors nécessitaient un entretien très important de la part de nos agents et notamment en matière d'arrosage. Il devenait donc indispensable de trouver une alternative florale moins gourmande en eau.

La seconde raison, est notre participation au concours régional des villes et villages fleuris, où notre commune arbore fièrement 2 fleurs mais compte bien en ajouter une de plus aux panneaux d'entrées du bourg. Pour cela, le jury du concours a imposé des critères comme la démarche globale de valorisation communale, les modes de gestion mis en place pour entretenir le patrimoine ou encore la cohérence des aménagements. La place de l'église, cœur même de notre village, doit être une vitrine esthétique mais aussi le symbole des engagements et du dynamisme de notre commune. La municipalité, dans un souci d'exemplarité sur la gestion de la ressource en eau mais également avec cet objectif de « troisième fleur », a donc pris la décision d'agrémenter les massifs avec un mélange de vivaces, d'arbustes et de bulbes fleuries, plus écoresponsables, mais qui produiront le même effet. Les premières plantations devraient débuter sous peu. Rendez-vous au printemps prochain pour en admirer les premiers résultats !!!





Saint-Ybard Infos

A propos des taxes foncières

Vous avez constaté une augmentation de vos taxes foncières.

Il convient d'apporter quelques précisions sur les différentes variations et sur les bénéficiaires de cette taxe.

Prenons l'exemple d'un propriétaire de maison individuelle, avec des ordures ménagères dans la moyenne de la part incitative, celui qui payait 600€ en 2022, a payé environ 646€ en 2023, soit de l'ordre de 7.5% d'augmentation.

<i>Bénéficiaire</i>	<i>Somme perçue en 2022</i>	<i>Somme perçue en 2023</i>
<i>Commune de Saint-Ybard</i>	376	402
<i>Syndicat d'électrification</i>	7	7
<i>Communauté de Communes</i>	22	40
<i>Taxes diverses</i>	2	2
<i>Ordures ménagères</i>	194	195
<i>Total</i>	600	646

Commentaires :

- Peu de variation sur les ordures ménagères, mais attention cela peut varier d'un propriétaire à l'autre en fonction de la quantité d'ordures produites.

- Forte augmentation de la part Communauté de Communes, mais cela sur un faible montant.
(69.5% de hausse + 7.10% de hausse des bases)

- La commune n'a pas augmenté ses taux mais bénéficie de la hausse des bases que l'Etat a augmenté de 7.10% en raison de l'inflation.

Par contre, il faut préciser que contrairement à ce qui est indiqué dans votre avis d'imposition, la commune ne bénéficie pas entièrement de la somme indiquée.

En effet, dans le cadre de la suppression inappropriée de la taxe d'habitation, l'Etat a créé un système idiot de compensation par le foncier bâti où les communes rurales reversent une partie de la taxe perçue à un pot commun qui alimente les villes riches !!!

En 2023, la commune de Saint-Ybard verse 24 599€, ce qui correspond pour l'exemple ci-dessus à une somme d'environ 53€.

L'Etat fait croire au contribuable que la Commune perçoit 402€, alors qu'elle n'en encaisse réellement que 349€.

Autre bizarrerie de la suppression de la taxe d'habitation, le locataire n'a plus de lien fiscal avec sa commune, ce qui perturbe le fonctionnement de la démocratie.



Saint-Ybard Infos

Commune Nouvelle

Nous retrouvons Sabine Bosselut, Maire de Saint-Martin-Sepert, Guy Deveix, Maire de Saint-Pardoux-Corbier et Jean-Jacques Dumas, Maire de Saint-Ybard. Tous les trois ont pour projet de réunir les 3 communes afin de créer une *commune nouvelle*. Nous allons donc leur demander de nous expliquer l'histoire de cette initiative communale.

Quelle est la raison principale de la création d'une *commune nouvelle* ?

S.B. : Il faut mutualiser et garder un territoire dynamique pour redonner du souffle à nos petites communes.

J.J.D. : On est amené à créer des *communes nouvelles* parce que depuis 15 ans l'Etat ne cesse de baisser les recettes des communes. Entre 2014 et 2018, la dotation globale de fonctionnement a diminué de 25%. Dans les divers « bricolages » de la fiscalité que fait l'Etat, ce qui revient aux communes est souvent mal compensé, ce qui fait que les communes ont de moins en moins de ressources pour arriver à continuer à entretenir nos territoires ruraux pour qu'ils restent attractifs.

G.D. : On a créé des régions et des intercommunalités où les petites communes ne se sont pas senties intégrées. Nous avons perdu des compétences au fil du temps. Les compensations sont inférieures aux acquis antérieurs tant pour la commune que pour la population.

Quels avantages pensez-vous y trouver et comment organiser la mutualisation des moyens ?

S.B. : En mutualisant, l'administré aura toujours une porte ouverte dans une des mairies afin de trouver une réponse à sa problématique.

J.J.D. : En mettant en commun nos moyens, on sera plus efficace.

G.D. : La mutualisation des moyens permettra une gestion des services plus efficace et plus rapide.

SB : Tout en conservant la polyvalence, les agents administratifs et techniques auront des spécificités. Nos charges de fonctionnement seront réduites et permettront de développer l'investissement. Le RPI, le club des aînés et l'amicale de chasse sont des exemples de bon fonctionnement de regroupement.

J.J.D. : Il faut mettre en commun les moyens humains et matériels. Cela permet de fonctionner à moindre coût. Il y a une garantie de dotations supplémentaires de 10€ par habitant et même peut-être 15€, accordée aux *communes nouvelles*. Par ailleurs, le remboursement de TVA se fait l'année même de l'investissement. Ce qui va faire dès le démarrage de la *commune nouvelle* une recette supplémentaire importante.

SB : On assure notre socle, même si la population baisse, les dotations ne diminuent pas.

Quels services souhaiteriez-vous conserver ?

J.J.D. : Tout le monde conserve tous les services et chacun en aura même davantage.

SB : Ce sera une organisation au sein des 3 communes.

G.D. : Il est utile et impératif de conserver les services de proximité dans les communes historiques tout en mutualisant, afin de permettre et d'envisager des travaux de plus grande envergure sur les trois communes.

J.J.D. : Il y aura une mairie, et deux mairies annexes. Aujourd'hui à Saint-Martin et Saint-Pardoux, les mairies sont fermées une partie du temps (vacances, maladie, etc). L'administré pourra se rendre dans les deux autres mairies pour obtenir une réponse à sa question grâce à un logiciel commun.

Comment va s'organiser la *Commune Nouvelle* ?

J.J.D. : il y aura dans l'organisation de la *commune nouvelle* le maire et trois maires délégués.

G.D. : Je n'ai pas de crainte concernant l'organisation de la commune nouvelle. L'identité des communes historiques sera conservée. Le maire de la *commune nouvelle* gèrera de manière égalitaire l'ensemble du territoire. Les trois maires délégués seront là pour transmettre au maire les suggestions de la population.

SB : Le maire délégué va gérer la vie locale de la commune historique : célébrations des mariages, cérémonies au monument aux morts, gestion du cimetière etc. Le maire de la *commune nouvelle* va avoir la responsabilité de la gestion globale.

J.J.D. : Juridiquement, il n'y aura qu'une commune avec un maire. Il sera le responsable de la gestion communale et le représentant de l'Etat sur la totalité du territoire de la *commune nouvelle*. Il faut que le maire délégué soit aussi adjoint afin d'éviter les fractures territoriales. On peut rassurer la population, en disant que les indemnités



Saint-Ybard Infos

Commune Nouvelle

ne sont pas cumulables ! On aura le maire, trois maires délégués également adjoints de la *commune nouvelle*, ainsi que deux adjoints supplémentaires.

En 10 ans, seulement 7 communes nouvelles ont été créées dans notre département, comment expliquez-vous cette réticence ?

G.D : Nous sommes dans un milieu rural où les communes ont certainement le sentiment d'être absorbées par une commune plus influente. Elles redoutent la perte de leur identité ainsi que la proximité physique des services.

SB : Nouvellement élue, je remarque que les maires privilégient leur commune au détriment du territoire.

J.D. : Ils ont dans la tête que la création de la *commune nouvelle* fait disparaître l'antériorité de la commune historique. Mais avec la commune déléguée on préserve la commune historique.

Quelles relations envisagez-vous avec la communauté de communes, en sachant que les 3 communes dépendent de deux intercommunalités différentes ?

G.D : Les relations avec les intercommunalités sont obligatoires, il ne faut pas les dégrader. Le choix se fera en fonction de la proposition de chaque président de com-com et en fonction des réponses aux demandes que nous avons déposées.

SB : Un cabinet d'études permettra de définir les différentes opportunités avec chacune des com-com, nous n'avons aujourd'hui aucune préférence. Les chiffres orienteront nos choix, d'une part, et d'autre part les perspectives de développement et les compétences que donnera l'intercommunalité à la *commune nouvelle*.

J.D : Nous ferons un choix en fonction des intérêts de la *commune nouvelle*. La *commune nouvelle* renforcera le poids de nos trois communes dans l'intercommunalité, quelle que soit celle-ci.

Ne craignez-vous pas que la population de votre commune, soit opposée à ce regroupement ?

SB : Les familles « souches » ont compris qu'une commune comme la nôtre ne peut plus se suffire à elle-même : que le seul levier serait d'augmenter les taxes foncières et que même cette hausse serait insuffisante.

G.D : Grâce à une communication efficace, les habitants qui nous ont fait confiance, comprendront que la *commune nouvelle* est la solution pour proposer une vie communale plus sereine.

J.D : J'ai toujours pensé que si la *commune nouvelle* était expliquée, la population serait favorable.

Quel nom envisagez-vous ?

J.D : Nous n'en avons pas encore discuté.

SB : Le nom n'est pas le plus important.

J.D. : Il y a quelques années, nous avons envisagé les *Trois-Saints*. Je n'y suis pas opposé. Nous restons avec le même début de chaque nom de commune. Je n'ai pas d'autres idées, maintenant je suis sûr que mes collègues auront des propositions à faire.

G.D. : Je n'y ai pas repensé depuis 2015. Je laisserai cette réflexion aux différents conseils municipaux qui se réuniront, pourquoi pas, en commission.

SB : Il faudrait faire un groupe de travail entre élus pour y réfléchir.

J.D : Mais vous verrez que ce n'est pas facile de trouver. *Union-sur-Loyre* pourrait être envisageable aussi. Saint-Ybard s'est appelée Union-sur-Vézère pendant la révolution. Mais n'oublions pas que chaque commune déléguée conserve son nom et ceci est très important.

A quelle date pensez-vous que la commune nouvelle verra le jour ?

SB, J.D, G.D : 1^{er} janvier 2025.



Guy Deveix
Maire de Saint-Pardoux-Corbier



Sabine Bosselut
Maire de Saint-Martin-Sepert



Jean-Jacques Dumas
Maire de Saint-Ybard



Saint-Ybard Infos

Tarifs 2024

	A4	A3
Photocopies noires et blanches	0.20€*	0.35€
Photocopies couleur	0.45€	0.75€
Plastification A4	0.30€	0.50€

* Les 5 premières copies noires et blanches sont gratuites pour les habitants de la commune de Saint-Ybard.

Taxes Funéraires	
Inhumation fosse simple	250€
Inhumation fosse double	300€
Inhumation caveau	125€
Supplément plaque	125€
Inhumation urne dans fosse	170€
Exhumation fosse simple	370€
Exhumation fosse double	420€
Exhumation caveau	210€
Location caveau communal	50€ le 1 ^{er} trimestre et 15€/mois
Inhumation caverne/colombarium	75€
Concession perpétuelle ancien cimetière	80€/m ²
Concession double nouveau cimetière	600€
Concession simple nouveau cimetière	350€
Concession emplacement caverne	180€
Case pour 2 urnes (30 ans)	550€
Caverne (30 ans)	700€
Dispersion des cendres (plaques y compris)	165€

	Pêche
Demi/journée	5.50€
Journée	8.50€
Année	75€

Locations **	24H	+24H
Petite salle	100€	200€
Grande Salle	175€	350€
Cuisine	175€	350€
Salle Garaboef	100€	
Location Vaisselle	40€/50 couverts	

** Pour les habitants de Saint-Ybard et pour les associations hors commune un abattement de 50% est appliqué sur les tarifs en vert. La caution est de 500€.

Services de l'Eau	
Abonnement eau	88€
Consommation	1.25 €/m ³
Pose de compteur	680€ + 8€ de pose de tuyau
Remplacement compteur gelé ou cassé	130€
Ouverture de compteur	45€
Fermeture de compteur	45€
Forfait dégradation	152.50€ (+ prix du matériel utilisé)
Autres travaux (main d'œuvre)	34€/heure
Abonnement assainissement collectif	20€
Taxe d'assainissement collectif	1.15€/m ³



Saint-Ybard Infos

Départ de Michèle Lascaud

20 ans de la bibliothèque

En 1977, Michèle Lascaud s'installe à Limoges où elle fait carrière dans l'Education Nationale en tant que conseillère pédagogique.

Elle passe ses week-ends et ses vacances à Saint-Ybard, terre natale d'André son époux, où ils font construire une maison.

En 1997, l'heure de la retraite sonne et le couple rejoint définitivement les terres saint-ybartaises.

Tout juste arrivée, elle demande au maire un local pour installer une bibliothèque.

En 2001, Michèle est élue au Conseil Municipal, adjointe, chargée des affaires scolaires, de la culture et de la communication. A ce poste elle peut favoriser la création de la bibliothèque.

Plusieurs implantations sont envisagées.

L'acquisition de l'immeuble du bar de la famille Longy finalisée, le Conseil Municipal décide d'y installer la bibliothèque.

Une élaboration de plans commence avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

La Mairie signe une convention avec celle-ci. Le Département accorde un crédit pour l'achat des livres. Une enveloppe, inscrite au budget, est allouée chaque année à la bibliothèque qui assume seule son fonctionnement.

En 2003, les travaux sont achevés, « l'ivresse de l'alcool » fait place à « l'ivresse de lecture ».

L'Ivre de Lecture ouvre ses portes.

Par sa gentillesse, son dynamisme et à sa capacité de conseil, Michèle réussit à fidéliser une bonne cinquantaine d'adhérents saint-ybartois mais aussi des environs.

« La lecture, c'est comme un repas, il faut la partager », dit-elle. Ce partage, ce besoin de transmettre un savoir, ô combien tu as su l'instaurer Michèle, avec les adultes mais également avec les enfants de l'école que tu as reçus le mercredi matin jusqu'à l'année dernière.

Quelque 3000 ouvrages bien choisis, sont actuellement disponibles, du roman au livre d'art en passant par la revue de jardinage, de couture et l'imagier pour les tout-petits.

Insatiable et débordante d'énergie, Michèle parvient à convaincre ses collègues du Conseil Municipal d'ouvrir **une salle d'exposition.**

Depuis 2003, **l'espace Garaboeuf** a accueilli plus de 40 expositions de peinture, de sculpture... pour éveiller la curiosité et la sensibilité de chacun.

Les revues de « mode et travaux » proposées par la bibliothèque donnent l'idée à Michèle et Sandrine de mettre en place un **atelier de couture.**

C'est chose faite, en 2021, Michèle coanime des cours, une fois par semaine, pour une dizaine de participantes dans une ambiance très « bon enfant ».

L'association « L'Ivre de Lecture » vient de fêter ses 20 ans... Que de chemin parcouru depuis 2003 !!!

Michèle tu as fait le choix de rejoindre ton appartement à Limoges. Tu as beaucoup donné de ton temps et tu nous as fait partager tes passions et donné de belles leçons de courage.

Du fond du cœur, nous te souhaitons « tout le bonheur du monde » pour ta nouvelle vie.

Tu restes toujours la bienvenue parmi nous. Merci pour tout.

Joëlle Dubech





Saint-Ybard Infos

Repas, Colis de Noël et Sérénité

La tradition retrouvée à Saint-Ybard.

Après trois années d'interruption liées à la crise sanitaire, le repas des aînés, offert par la municipalité, a pu être de nouveau organisé dimanche 3 décembre au foyer rural de Saint-Ybard.

Il fait partie des animations incontournables de la commune. Après un discours du Maire leur souhaitant la bienvenue, les invités ont pu apprécier le délicieux repas préparé par le traiteur Christophe Audevard : velouté de potimarron, aumônière de ris de veau aux cèpes, chapon fermier. Bûche bavaroise, champagne et café ont clôturé le festin servi par les membres du CCAS et les bénévoles.

Mais que serait un moment festif sans animation ? L'atelier chant a entonné quelques chansons très connues, voire même en patois corrézien, ce qui a incité certains participants à pousser eux-mêmes la chansonnette. Ainsi s'est terminée cette belle journée d'échanges, pleine de convivialité.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Ybard offre des coffrets gourmands en lieu et place du repas.

Composés de produits locaux et régionaux, ils ont été commandés à l'épicerie Anroca et complétés par les chocolats de notre boulanger. Quant aux résidents en Ehpad, c'est Monique la coiffeuse qui a été chargée de la sélection des produits de beauté et d'hygiène.

Pour maintenir ce lien indispensable, les équipes sont allées à leur rencontre les semaines précédant Noël.

La Sérénité

Cinq ans ! cinq ans que les dix logements créés à l'initiative de la commune de Saint-Ybard, en partenariat étroit avec la société d'habitat social Polygone, ont accueilli tous leurs locataires.

Ces logements, d'une superficie comprise entre 42 et 66 m², ont été réalisés afin de permettre aux personnes d'un certain âge ou en situation de handicap, d'être hébergées dans des conditions de confort, d'accès et financières les plus pertinentes.

Un lien permanent s'est établi avec l'ensemble des commerces du village, une animation régulière plusieurs fois par semaine est proposée et assurée par une animatrice compétente et disponible.

L'association "la Sérénité saint-ybartoise" a été spécifiquement créée afin de gérer la résidence. Elle est administrée par des membres bénévoles qui entre-autres assurent le lien entre les instances.

Ils règlent les situations délicates et se tiennent à disposition des locataires au quotidien.

L'association permet également de maîtriser le coût financier : loyer et charges afférentes au seul profit des locataires. L'emplacement de cette résidence, en plein cœur du bourg et face au magnifique parc paysager, apporte une touche très agréable.

La qualité de cette réalisation et son modèle de fonctionnement incitent de nombreuses collectivités à venir la visiter afin de s'inspirer de cette initiative.

De plus amples renseignements sont disponibles auprès du secrétariat de la mairie de Saint-Ybard ainsi qu'auprès des membres de l'association « la Sérénité saint-ybartoise ».





Saint-Ybard Infos

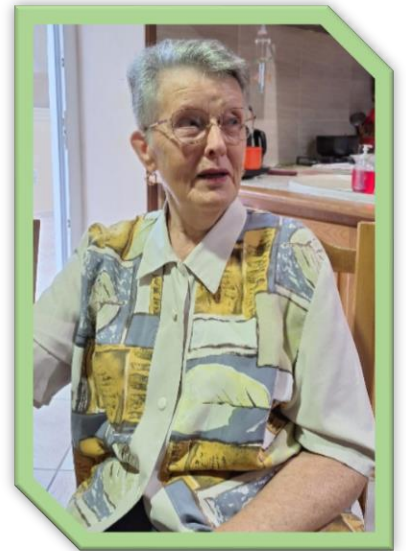
Gastronomie

Rognons à la crème



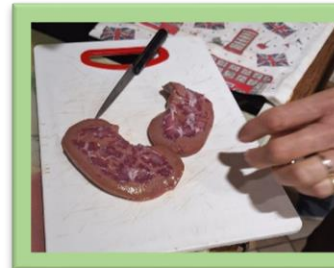
Ingrédients pour 4 personnes :

- 800g de rognons
- 1 cuillère à soupe d'huile et de beurre
- 2-3 échalotes
- Sel et poivre
- ½ verre de cognac
- 40 cl de crème épaisse



Recette :

- Partager dans le sens de la longueur les rognons
- Retirer les parties blanches du milieu
- Découper les rognons en morceaux
- Chauffer l'huile et le beurre dans une cocotte
- Faire revenir les échalotes jusqu'à coloration et les retirer
- Cuire les rognons en remuant de temps en temps pour que tous les côtés soient dorés pendant environ 5 minutes selon la grosseur des morceaux
- Ajouter du sel et du poivre
- Verser le cognac et faire flamber
- Retirer les rognons et ajouter la crème épaisse à la préparation jusqu'à épaississement
- Remettre les rognons dans la cocotte
- Avant de déguster ajouter du persil ou du thym
- Servir avec des pommes de terre vapeur, des pâtes ou du riz.



Un peu d'histoire...

La consommation des abats est très ancienne. On peut trouver des traces de recettes bien avant le Moyen-Âge.

Qu'ils soient de veau, de bœuf, ou même de porc, ils font partie des produits phares des tripiers. La plupart du temps, les recettes sont à base de sauce (vin, moutarde, etc).

Bonne dégustation à tous !



Saint-Ybard Infos

Comice Agricole et ses acteurs

Saint-Ybard a célébré l'agriculture le 29 juillet

Le fleuron de l'élevage de l'ancien canton d'Uzerche avait rendez-vous à Saint-Ybard le samedi 29 juillet. Eleveurs, producteurs, visiteurs et personnalités : le préfet Etienne Desplanques, le député Francis Dubois, le sénateur Daniel Chasseing, le président du conseil départemental Pascal Coste, le premier vice-président de la chambre d'agriculture, le colonel de gendarmerie et de nombreux maires notamment sont venus assister au comice agricole qui se tenait sur la place du foyer rural.

Cette manifestation a permis de mettre à l'honneur l'excellence de la race limousine représentée par des élevages du canton. Sur l'esplanade, une véritable étable à ciel ouvert, composée de 89 bovins limousins mais aussi de quelques salers, bichonnés par leurs propriétaires, s'offrait au public. L'élevage ovin n'était pas en reste avec 23 moutons présentés par messieurs Lamiche et Condachou éleveurs à Uzerche.

Les visiteurs ont aussi pu découvrir les rutilantes dernières nouveautés en matière de matériel agricole. Différents concessionnaires comme Défi Mat Doussaud, Ets Marsaleix, Ets Rebeyrolles frères ou T3M Porcher, ont présenté leurs « ultimes bijoux » : bennes, tracteurs et ensileuses rayonnaient dans les allées du comice.

De nombreux producteurs de la commune ou des alentours ont proposé leurs produits de qualité : légumes, fruits, miel, fromages, viandes, huiles et vins. Le Gaec Breuilh et ses délicieuses pêches, la boulangerie Dorey et bien d'autres représentaient fièrement le village. L'artisanat et la littérature étaient aussi au rendez-vous : L'atelier Tilocéram pour la poterie, ainsi qu'une libraire, la petite marchande d'histoires et quelques auteurs comme Régis Coudert et Jean-Jacques Nanot.





Saint-Ybard Infos

Comice Agricole et ses acteurs



Après le défilé des animaux sur le ring, le jury a attribué selon les catégories, 29 prix :

12 prix pour le Gaec Bourbouloux de Saint-Ybard,

4 prix pour la SCEA Chateil de Meilhards,

4 prix pour le Gaec Bourdarias d'Eyburie,

2 prix pour le Gaec Lagrafeuil-Puech de Meilhards,

2 prix pour le Gaec Jenty de Meilhards,

2 prix pour le Gaec Mestre-Laleu de Saint-Ybard,

2 prix pour le Gaec Hilaire de Masseret

1 prix pour Sandrine Bordes de Condat-sur-Ganaveix.

Au cours d'une cérémonie en Mairie présidée par le préfet de la Corrèze, les anciens agriculteurs de la commune se sont vus décerner une médaille et un diplôme les félicitant pour toute leur vie de labeur.

Pas moins de 25 médaillés étaient présents accompagnés de leur famille et amis pour faire partager la fierté de recevoir cette récompense.

Les différentes autorités les ont assurés de la gratitude que chacun doit leur porter pour avoir nourri la Corrèze et bien plus.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette remise des décorations.

Un repas de quelque 130 personnes, préparé par le traiteur Ludovic Lage, a été servi au foyer rural à tous les décorés, aux éleveurs et producteurs locaux, ainsi qu'aux autorités et aux maires des communes de l'ancien canton d'Uzerche.

Malgré une journée avec une météo très incertaine, le comice agricole de Saint-Ybard a remporté un vif succès.



Saint-Ybard Infos

Evènements Eté - Automne

Expositions de l'Eté

- Philadu : un hommage au Limousin
- Jean-Pierre Bellardie : un travail minutieux de l'artiste

Philippe Laduranty dit « Philadu » et Jean-Pierre Bellardie ont exposé cet été à la salle Garaboef. Ces artistes ont pu dévoiler certaines de leurs œuvres. Tous deux puisent leur inspiration dans la nature qui les a bercés. Leurs tableaux mettent en lumière de magnifiques paysages. Les visiteurs ont pu également découvrir pour l'un, des peintures des travaux agricoles d'autrefois, pour l'autre des dessins évoquant l'emblématique pomme de Normandie où JP. Bellardie a vécu.



Festival de la Vézère

Le mercredi 2 Août à 20 heures a eu lieu à l'Eglise de Saint-Ybard une prestation musicale d'un nouveau genre pour le festival de la Vézère. Le clarinettiste Yom et le pianiste Léo Jassef ont proposé aux 220 spectateurs un concert d'une heure, composé d'un seul et unique morceau. Pensé comme un moment ininterrompu de méditation musicale, cette véritable performance technique et artistique à cheval entre la musique et la spiritualité n'a pas laissé le public indifférent. A travers des sonorités héritées de la musique klezmer, mêlées à une vision contemporaine des musiques traditionnelles de l'Est, les deux artistes ont proposé une autre manière de concevoir nos rapports à la musique.

Fête des courges

Le 20 octobre 2023 a connu la 1^{ère} édition de la fête des courges. Un après-midi très réussi pour l'association Culture Loisirs et Patrimoine. Jardiniers jeunes et plus confirmés ont apporté et fait découvrir de nombreuses variétés de cucurbitacées.

Les meubles exposés par l'atelier « relooking de meubles » ont attiré l'œil des visiteurs. Parents, grands-parents et enfants ont joué aux différents jeux traditionnels et de société mis à leur disposition.

En fin d'après-midi un goûter et un verre décoré ont été offerts aux enfants. Petits et grands quelle que soit l'heure ont dégusté les savoureuses soupes au butternut et à la citrouille préparées par de très généreux bénévoles.

Julie, une citrouille de 421kg, offerte par Thierry Granson de Jumilhac le Grand a été découpée et chacun a pu emporter un morceau du spécimen.

D'autres courges ont été réservées pour la cantine afin que Virginie puisse en faire profiter les enfants de l'école.

Nous remercions les jardiniers, les bénévoles et les visiteurs et vous donnons rendez-vous en 2024 !





Saint-Ybard Infos

Fêtes de Saint Roch

Une Fête réussie

Malgré une météo capricieuse, la fête a remporté un vif succès encore. Des animations, avec notamment le retour en force et en nombre des **stars du cinéma d'animation** (Mickey, Minnie, Minion, Chaze, Stitch et Angel) ont été particulièrement appréciées par les familles et les tout-petits qui ont peut-être eu la chance de profiter également de la balade en calèche de Christophe Faye.

Les animations musicales ont conquis le public, avec le concert de **Jérémy Thomas**, sosie vocal de Claude François, le 15 août ; mais aussi **DJ Le Duck** et **Thomas Constantien** (société Utopia) qui ont animé les soirées et le bal. Les incontournables **concours de pêche** et de **pétanque**, la **course cycliste**, le grand **corso fleuri** en fanfare avec l'**union musicale de St. Léonard** ainsi que les **attractions foraines** et le **feu d'artifice** sur le parc de Garaboef ont insufflé une belle atmosphère festive dans notre village. Les participants ont aussi pu déguster un excellent jambon cuit sur place, à la broche, par Christophe Audevard qui nous soutient chaque année avec le prêt de matériel de cuisine.

Notre **saint-patron** a été célébré par une jolie **procession** le 16 août. Partant du parvis de l'église jusqu'à la chapelle Saint-Roch, avec une halte à la chapelle de la Vierge Marie, une cinquantaine de fidèles se sont ensuite retrouvés pour la messe en plein air.

A l'issue de l'office, chacun a pu partager le verre de l'amitié dans les jardins de la mairie.

Nos bénévoles : notre raison d'être
Nous remercions nos nombreux et généreux bénévoles, sans qui la Grande Fête de la Saint Roch ne pourrait se concrétiser. Pour les remercier, nous avons le plaisir de les convier à **partager un repas avec nous** le samedi 13 janvier 2024 au foyer rural de Saint-Ybard.





Saint-Ybard Infos

Evènements Eté - Automne

Pays d'Art et d'Histoire

Le Pays d'art et d'histoire est un regroupement de 47 communes reconnu d'intérêt général. Il fait partie du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire, mis en place et soutenu par le ministère de la Culture. Depuis plus de 20 ans, une équipe de professionnels propose des expositions, des publications et des animations pour faire découvrir ou redécouvrir les richesses du territoire corrézien. Le Pays d'art et d'histoire a la volonté de dépoussiérer le patrimoine par des approches mêlant connaissance, découverte et émerveillement.

Judi 10 août, une quarantaine de personnes ont assisté au spectacle de théâtre d'ombres sur le Moyen-Âge intitulé « Oyez, oh yeah ! ». Il s'est joué sur le site de l'étang de Garaboef. L'intrigue s'organise autour d'une petite équipe de scénaristes qui planche sur une nouvelle série. Leur mission ? Parler du Moyen-Âge au plus grand nombre, en se concentrant sur des sites corréziens. Pas question de plagier Stéphane Bern : l'esprit doit être rock'n'roll, drôle et populaire ! Le spectacle est porté par l'équipe du Pays d'art et d'histoire. La mise en scène est signée Séverine Garde-Massias de la compagnie Théâtre sur le fil.



**LES FOULÉES
SAINT-YBARTOISES**
en Corrèze

277 participants au départ et des parcours renouvelés

Dimanche 1er octobre, 119 coureurs et 158 randonneurs ont pris part à la 3^{ème} édition des Foulées saint-ybartaises. Un parcours de 9 km, plus simple et plus accessible a été créé. Et un tout nouveau parcours de 15 km, plus technique et sportif, a permis aux participants d'explorer Saint-Ybard dans sa partie la plus méridionale. Les concurrents ont emprunté des sentiers ouverts spécialement pour l'occasion et profité d'un parcours diversifié à travers routes de campagne, mais aussi sentiers, prés et bois, avec plusieurs passages à gué, ainsi que des dénivelés importants.

Un beau podium

Vainqueurs 9 km : **Charline Mercier** (0 h 49' 22") et **Yoann Pécout** (0 h 40' 27"). Vainqueurs 15 km : **Emilie Audrerie** (1 h 27' 47") et **Jacques Maurice** (1 h 01' 31"). Ces deux derniers se sont vus récompensés par un baptême de l'air de 30 minutes au départ de l'aéroport de Brive.

Des bénévoles dévoués

Nous sommes fiers de cette 3^{ème} édition et de tout le travail accompli par nos 40 bénévoles ainsi que par le Comité des Fêtes de Saint-Ybard, ayant proposé une buvette et des sandwich grillades qui ont été bien appréciés par tous.

Mentions spéciales à **Jean-Louis Roque**, **Jean-Pierre Benharoun** et **Romain Richard ci-contre**. Ce dernier a été à la fois égérie, bénévole et même participant !

Nous vous remercions, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le 29 septembre 2024 pour la 4^{ème} édition.

Pour tout renseignement, contacter **Julien Hoehl** au 06.24.64.09.20.

L'organisation des Foulées Saint-Ybartaises





Saint-Ybard Infos

Associations



So'Ham Yoga traditionnel

Le Hatha yoga se caractérise par la pratique de postures, d'exercices respiratoires et par une approche de la méditation. Il est surtout appréhendé comme une discipline de bien-être physique et psychique. Le yoga, par la pratique de postures simples sans aucun esprit de compétition est à la portée de tous. Il apporte de nombreux bienfaits tant sur le plan physique

(amélioration de la souplesse, de l'équilibre, diminution des raideurs...) que psychologique (stress, nervosité, amélioration du sommeil...) L'association So'Ham Yoga traditionnel propose des cours hebdomadaires de hatha-yoga d'une durée de 1h30 le lundi de 14h à 15h30 au foyer rural. Venez nous rejoindre ! Une séance de découverte est offerte. Pour tout renseignement : Christine Guichard, professeur de la FFHY au 06.13.30.22.50 ou sohamyoga19@gmail.com



Amicale des 3 Clochers

Après la trêve estivale, les activités de l'Amicale

des Trois Clochers (Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Ybard) ont chassé la monotonie et redonné du baume au cœur à nos aînés parfois bien isolés.

- Jeudi 7 septembre 2023 : Le repas des grillades a régalé nos papilles dans l'agréable salle polyvalente de Saint-Pardoux-Corbier. 66 convives ont apprécié les mets préparés par les bénévoles mais aussi le travail accompli par nos deux Dany excellents cuisiniers et Christine fine pâtissière de tuiles.

- Du lundi 18 au samedi 23 septembre 2023 : Voyage dans les Hautes Alpes pour 47 adhérents. Ils ont pu faire le tour du lac de Serre-Ponçon et ont visité des villes historiques et touristiques du Briançonnais : Sisteron en petit train touristique jusqu'à sa citadelle, Briançon située à la frontière italienne sur un pic rocheux, Valouise dominée par le Mont-Pelvoux (3946 m), Embrun surnommée la Petite Nice des Alpes... Le périple s'est terminé par la visite de Saint-Véran, commune la plus haute d'Europe (2040 m), en passant par le col de l'Izoard (2300 m) puis retour par les impressionnantes gorges du Guil. Tout le monde est revenu enchanté de ce voyage en haute montagne.

- Dimanche 15 octobre 2023 : loto au foyer rural de Saint-Ybard.

185 amateurs de jeux sont venus tenter leur chance lors des six quines pour emporter les nombreux lots de valeur : robot cuiseur, machine à café expresso, tireuse à bière, télé 80 cm... Le loto corse était, lui aussi, doté d'une superbe récompense : un joli robot pâtissier. Tout le monde n'a pas eu la satisfaction de gagner mais chacun a pu partager le généreux goûter offert par l'amicale et servi par les bénévoles. Tous les participants ont apprécié la bonne humeur et l'agréable convivialité de cette festivité. L'année 2023 s'est clôturée avec la traditionnelle bûche le jeudi 21 décembre 2023 à Saint-Martin-Sepert. Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024.





Saint-Ybard Infos

Associations

Culture Loisirs et Patrimoine

Culture Loisirs et Patrimoine a repris ses activités en septembre. L'atelier chants compte à présent 12 participantes qui viennent régulièrement le mardi à 17h salle Garaboef, se faire plaisir en chantant Brassens, Moustaki, Aznavour... Mais aussi des morceaux de notre patrimoine limousin. Echanges, rires et vocalises témoignent de l'ambiance.

Relooking de meubles

L'atelier de relooking bat son plein. Plusieurs activités sont proposées et différents meubles ont retrouvé une deuxième vie : une table opium, poncée et peinte à l'éponge sur le dessus ; une commode poncée et passée à l'éponge abrasive. Le loisir créatif y trouve aussi sa place : une ardoise peinte pour l'extérieur et des pochoirs réalisés par les adhérents.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 16h au stade de Saint-Ybard. La cotisation est de 15 euros.

Assemblée Générale des Retraités Militaires

Le 19 octobre, l'Association des retraités militaires a choisi Saint-Ybard pour tenir son Assemblée Générale. Celle-ci s'est déroulée au foyer rural en présence d'une cinquantaine de participants.

Après celle-ci, un cortège s'est formé pour aller au monument aux morts précédé de dix porte-drapeaux (dont Julien Lacroix pour les anciens combattants d'Algérie), et outre le Président Ferté, le Maire de Saint-Ybard et le Président Marsalet, le Sous-Préfet Directeur de Cabinet du Préfet, le Colonel de Gendarmerie Commandant de Groupement et plusieurs officiers. Au monument cérémonie avec : dépôt de plusieurs gerbes, sonnerie aux morts, Marseillaise... Une émouvante et belle cérémonie !

Avant le repas de l'Association au foyer rural, la commune a offert un vin d'honneur à tous les participants.

La FNACA

La cérémonie du 11 Novembre à Saint-Ybard

Anciens combattants, conseil municipal, directrice et élèves de l'école, ainsi qu'un nombre important de saint-ybartois ont commémoré l'armistice du 11 novembre. Ils ont aussi honoré les disparus des autres conflits et eu une pensée pour les soldats actuellement en opération. Tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Opération Bat de l'Aile

Une comédie à mourir de rire... Samedi 11 novembre la troupe meuzacoise du « bat de l'aile » a joué sa dernière création au foyer rural de Saint-Ybard. Rires et applaudissements ont témoigné de la satisfaction des spectateurs qui ont apprécié cette comédie tant par la mise en scène novatrice et l'intrigue, que par les jeux de mots en français et en langue limousine. Au bar, tous ont dégusté les délicieuses pâtisseries préparées par les bénévoles de la FNACA et de Culture Loisirs et Patrimoine. Les participants sont repartis la mine réjouie.





Saint-Ybard Infos

Associations

Gymnastique de Saint-Ybard

Le 19 septembre 2023 de 20h à 21h, les mardis (une demi-heure plus tôt que les années précédentes afin de satisfaire le plus grand nombre) les adhérentes et sportives du club de gym se sont retrouvées au foyer dans une bonne ambiance en tenue de sport, en présence de Dominique, fidèle coach, toujours à l'écoute de chacune.

Elle a proposé pour l'année 2023/2024 des exercices avec des ballons, des élastiques, des steps ...et bien plus encore. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre des renseignements auprès de Monique au [05.55.73.26.45](tel:05.55.73.26.45) ou Annie au [06.71.09.72.99](tel:06.71.09.72.99).

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et peut-être, à bientôt.
Sportivement vôtre.



Atelier Couture

Mi-septembre, nous avons retrouvé la salle Catalifaud pour nos activités de couture. De nouveaux projets sont en train de voir le jour (chemisier, sac à dos, blouson, etc) sans oublier la préparation des décorations de Noël. Alors si vous souhaitez partager un bon moment tout en apprenant soit les bases de la couture ou bien encore de nouvelles techniques, vous êtes les bienvenus.
Bonne fête de fin d'année à tous.



L'Ivre de Lecture

Les dernières nouveautés en prêt à la bibliothèque !!

Chers lectrices et lecteurs,

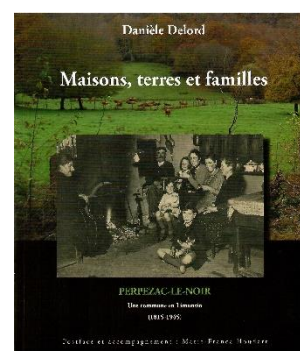
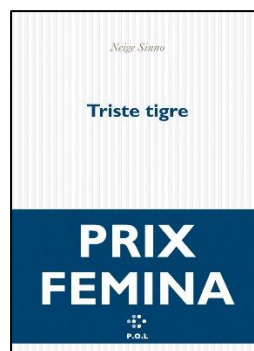
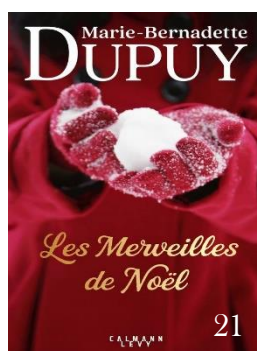
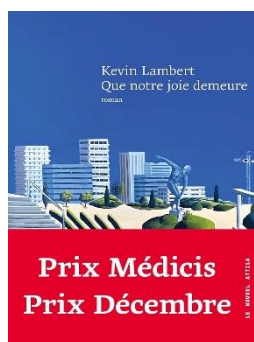
la bibliothèque est heureuse de vous proposer en prêt, la sélection du prix des lecteurs corréziens 2023-2024 ainsi que les dernières nouveautés littéraires.

Une vingtaine de nouveaux ouvrages du prix Goncourt en passant par le prix Fémina sans oublier le dernier roman de Bernadette Dupuy vous attendent. Vous pourrez aussi découvrir : « Maisons, terres et familles » de Daniele Delord, un magnifique témoignage de la vie rurale au XIXème siècle.

Le livre est un compagnon qui vous transporte dans le temps et l'espace, il suffit de pousser la porte de la bibliothèque ; vous serez accueillis les mercredis de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

En attendant de vous rencontrer, L'Ivre de lecture vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2024.

La Présidente Laurence Gerbe.





Saint-Ybard Infos

Associations

Le Th'ybard

Ça bouge dans notre troupe !

Suite au départ de **Pauline**

Richard, que nous remercions, la section théâtre de Culture, Loisirs et Patrimoine est heureuse d'accueillir cette saison **Madeleine Marsalet** dans sa troupe de **8 comédiens** amateurs adultes. Nous avons également la chance d'avoir réussi à reconstituer une **troupe enfants** avec 3 filles et 1 garçon. Nous espérons bientôt accueillir davantage de jeunes.

Dans un souci d'apporter de la **nouveauté** à notre mise en scène, cette année, nous présenterons **2 pièces de 40 minutes chacune**. Intitulées « **Ils sont où les meubles ?** » et « **Meurtre au pont** », toujours aussi drôles et ponctuées par un entracte, elles seront précédées par la représentation de la troupe enfants. Pour la saison 2023-2024 vous nous retrouverez le **samedi 25 mai 2024 à Saint-Ybard** et le **samedi 8 juin à Meilhards**, à **20h30**. Pour tout renseignement concernant notre activité et nos spectacles, contactez **Jean-Pierre Benharoun** au **06.60.14.10.34**.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !



Amicale de chasse de Saint-Ybard et Saint-Martin-Sepert

Bilan de la saison cynégétique 2023-2024 en cours.

Les populations de sangliers, de cerfs et de renards semblent en augmentation. Le chevreuil se maintient. Nous avons prélevé **8 renards**, **14 chevreuils** (dont 2 en tir d'été), **15 sangliers**, **1 biche** et **1 daguet**.

Deux cerfs à un seul bois observés.

Lors de nos battues, nous avons eu la surprise d'observer à deux reprises des **cerfs à un seul bois**. Fait curieux, pouvant probablement résulter des **affrontements** lors du **brame**.

Une bonne dynamique au niveau des adhérents.

Nous comptons actuellement **40 adhérents** et une **quinzaine de participants occasionnels**. La mise en place de la **gratuité** pour les **invités** de nos adhérents depuis le début de la saison nous permet de compter sur des **effectifs renouvelés et diversifiés**.

Collaboration culturelle avec le château de Pompadour.

L'été dernier, l'Amicale a apporté son expertise à la mise en scène théâtrale des « **Soirées de la Marquise** »

pour la saynète « **Retour de chasse** », avec notamment le prêt de nos plus beaux trophées. Du plus bel effet dans la bibliothèque du château, ils ont été admirés lors des **5 représentations estivales** par les nombreux spectateurs auprès de qui nous avons contribué à valoriser l'**héritage culturel cynégétique français** avec élégance et légèreté.

À vos agendas !

Repas des chasseurs, ouvert à tous : le samedi 23 mars 2024 à 19h30 au foyer rural de Saint-Ybard, sur réservation auprès de Claude Lenoir. A venir, le **concours de belote**.

Les chasseurs à votre service : contactez-nous !

Infos et adhésions : Claude Lenoir au 06.72.82.57.64.

Piégeage et déterrage : Jérémy Bourbouloux au 06.27.18.59.86.





Saint-Ybard Infos

Du côté de l'école



46 élèves fréquentent l'école de Saint-Ybard : 8 PS, 10MS, 14GS, 14CP

Danses traditionnelles :

Tous les élèves de l'école sont inscrits aux bals traditionnels de l'USEP qui se dérouleront prochainement. Ils auront 5 danses à maîtriser. L'apprentissage a commencé.

Que d'émotions !

Les enfants de GS/CP participeront cette année à un projet sur les émotions.

Saurez-vous reconnaître les émotions mimées ?

La semaine du goût

Les enfants ont goûté des plats typiques de 3 pays à la cantine (Chine, Maroc, Espagne). En classe, les élèves de la classe de GS/CP en ont découvert les monuments célèbres et musiques traditionnelles.

Les élèves de PS/MS/GS ont cuisiné de la compote.

Quelques dates à retenir :

Carnaval : 22 mars

Fête de l'école : 5 juillet



Association des parents d'élèves St Ybard, St Martin-Sepert et St Pardoux-Corbier

Cette association fondée en 2021 composée de parents d'élèves, sympas, dynamiques et motivés, organise tout au long de l'année diverses festivités, dans le but de récolter des fonds au profit des trois écoles.

Vide Grenier et Foire aux Plants (Camping de Saint-Pardoux-Corbier)

L'APE a proposé le 14 Mai 2023 son deuxième vide-grenier, en collaboration avec 30 exposants. Durant cette journée nous avons proposé boissons, repas et gâteaux, ainsi que des tours de calèche pour les enfants.

Fête de l'école (foyer rural Saint-Ybard)

Le 07 juillet 2023, chaque classe a présenté, les petites mises en scène préparées avec leurs enseignantes. Le spectacle a été suivi d'une soirée où chacun a pu se restaurer dans une ambiance joyeuse et festive.

Remerciements

Nous tenions à remercier l'ensemble des personnes, qui ont prêté main-forte, (mairies, enseignantes, parents, bénévoles et les élèves pour leur joie de vivre).
Amicalement L'APE SYMPA





Saint-Ybard Infos

Agenda - Divers

Etat Civil

Naissances

- Théodore Denneman né le 23 octobre de Donald Denneman et Nora Bouillaguet, domiciliés 265 Impasse du Goumareix Est.
- Alice Battier née le 10 novembre de Victor Battier et Gwenaëlle Favaretto, domiciliés 7 Rue du Moulin de Monsieur.

Bienvenue aux bébés et Félicitations aux parents.

Mariages

- Fabrice Lavaure et Mari Riordan, mariés le 22 juillet, domiciliés 1 Rue du Moulin de Monsieur.
- Jérémy Bourbouloux et Ophélie Dumontheil, mariés le 26 août, domiciliés 1930 Route du Pont.
- Fernando de Oliveira Salgueiro et Isabelle Manganne, mariés le 02 septembre, domiciliés 685 Route de la Grillère.
- Hervé Moncany et Sylvie Grau, mariés le 25 novembre, domiciliés 2 Rue du Château.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

- Lucienne Megie Veuve Nostron décédée le 20 juin, âgée de 97 ans, domiciliée 230 Route du Bois de la Côte.
- Julienne Brauge Veuve Villatoux décédée le 04 août, âgée de 90 ans, domiciliée 1525 Route d'Uzerche.
- Josianne Rouquié Veuve Savignac décédée le 1^{er} septembre, âgée de 64 ans, domiciliée 1155 Route de Montfumat.
- Aymard Vinadier décédé le 29 septembre, âgé de 92 ans, domicilié 2390 Route des Cascades.
- Marie Nostron décédée le 22 octobre, âgée de 73 ans, domiciliée 230 Route du Bois de la Côte.
- Annie Albucher Veuve Puyamont décédée le 27 novembre, âgée de 77 ans domiciliée 70 Route de Pingrieux.

Nos sincères condoléances aux familles.

Ce bulletin a été conçu par la commission de communication du conseil municipal, réalisé par les services de la mairie et imprimé par les imprimeurs corréziens.

Il est tiré à 350 exemplaires et distribué gratuitement dans chaque foyer de la commune.

Agenda

- **31 décembre** : Réveillon de la Saint Sylvestre à Sant-Pardoux-Corbier
- **18 janvier au 15 février** : Recensement de population
- **11 février** : Assemblée générale de l'Amicale des trois clochers
- **22 mars** : Carnaval de l'Ecole
- **23 mars** : Repas des chasseurs au foyer rural de Saint-Ybard
- **30 mars** : Loto de l'APE
- **du 3 au 12 mai** : Exposition du CAPM
- **25 mai** : Soirée Théâtre du Th'Ybard

Du côté de l'Eglise

Nous remercions bien chaleureusement Christine Bordas qui s'investit chaque année pour l'installation d'une belle crèche dans notre église.

La messe à Saint-Ybard est célébrée tous les premiers et troisièmes samedis du mois à 18h.



*Joyeuses
Fêtes*